

SEMINAIRE EURO MEDITERRANEEN

WADEMED

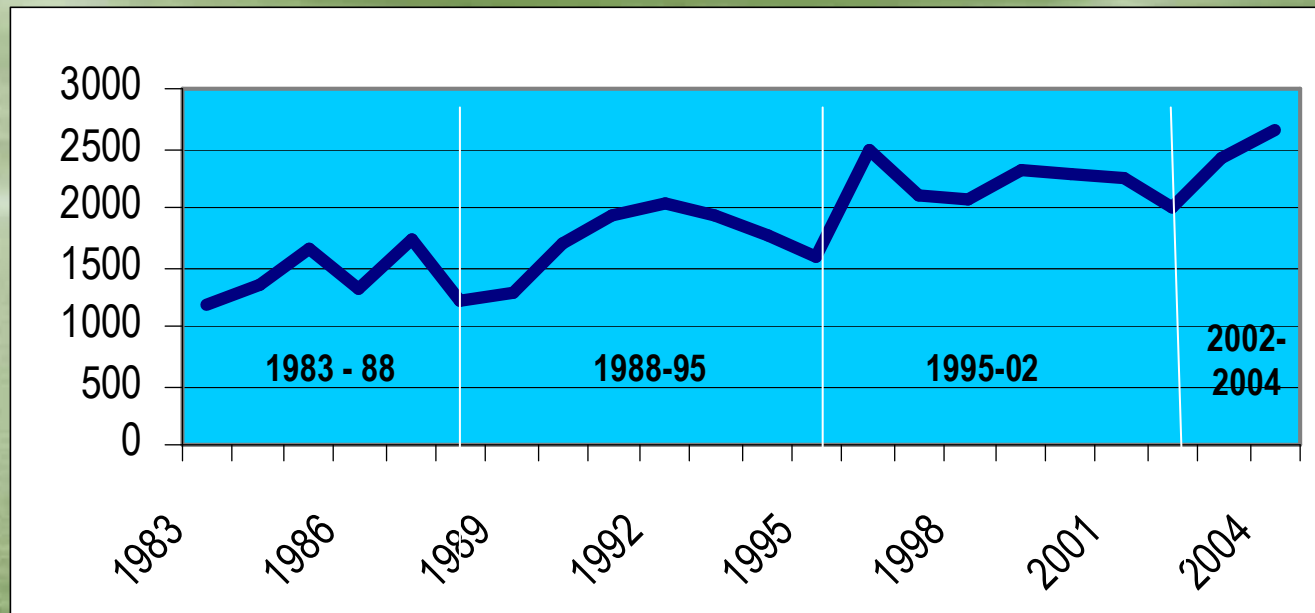
Sousse, Kairouan
21-24 Novembre 2005

LA MICROFINANCE, UNE ALTERNATIVE POUR LE FINANCEMENT DES PETITES
EXPLOITATIONS AGRICOLES

ESSAYEM ABDELAZIZ

FSJEG JENDOUBA

EVOLUTION DE LA VA AGRICOLE 1983-2004 (prix constants)



Source: les comptes de la nation, INS

Une évolution contrastée lorsqu'on se réfère à des périodes plus courtes.

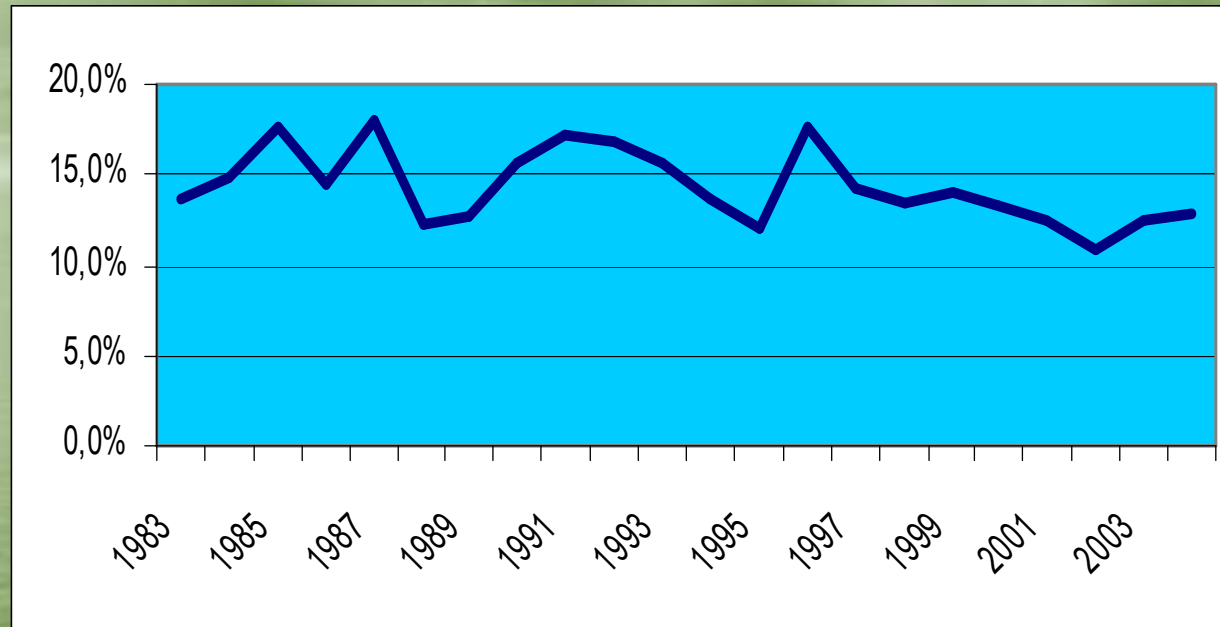
TAUX DE CROISSANCE MOYEN ANNUEL DE LA VA DU SECTEUR AGRICOLE

Secteurs d'activité	83-88	88-95		95-2002		2002-04	
Agr. et pêche	0,4%	4,0%	+3,6	3,4%	-0,6	15,6%	+12,2
Ind. Manuf.	6,6%	4,0%	-2,6	5,0%	+1	3,0%	-2
Ind. N. Manuf.	-0,1%	0,2%	+0,3	4,1%	+3,9	2,5%	-1,6
Total Industrie	3,2%	2,3%	-0,9	4,7%	+2,4	2,8%	-1,9
Services	4,6%	4,1%	-0,5	7,2%	+3,1	10,2%	+3
PIB	2,7%	4,2%	+1,5	4,9%	+0,7	5,8%	+0,9

Source: les comptes de la nation, INS

- Loin derrière les secteurs industriels et des services, le secteur agricole a évolué à un rythme ralenti durant la période 1983-88.
- Le rythme de reprise durant la période 1988-95 et celle qui s'annonce à partir de 2002, met au premier plan le secteur agricole.
- En dépit d'une croissance tendancielle à la hausse du secteur agricole, sa contribution à la formation du PIB est en net recul sur la longue période.

CONTRIBUTION DU SECTEUR AGRICOLE A LA FORMATION DU PIB



Source: les comptes de la nation, INS

La contribution de la VA du secteur agricole accuse une baisse sur le long terme
Durant les deux dernière décennies, et sa contribution n'a pas dépassé le
plafond des 20%.

TAUX DE CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR AGRICOLE

	1983-88	1988-95		1995-02	
Investissements agricoles	1.7%	10.5%	+9	4.7%	-5.8
Investissements économie	-0.4%	12.6%	+13	9.1%	-3.9

- Hausse des taux d'intérêt et effet de la sécheresse de la fin des années 90,



- Une désaccumulation nettement plus élevée dans le secteurs agricole que pour l'ensemble de l'économie.

EFFORT D'INVESTISSEMENT ET EPARGNE DU SERTEUR AGRICOLE

	1990-94	1995-1999	2000-2004
Taux d'investissement	22,2%	28,3%	24,3%
Taux d'épargne	7,4%	14,1%	14,9%
Taux d'autofinancement	24,0%	25,6%	30,8%

Source: compilation de l'auteur à partir des comptes de la nation INS et le budget du ministère de l'agriculture

Excepté le chiffre record enregistré au cours de la période 1995-1999, l'effort d'investissement mesuré par le ratio investissement sur valeur ajoutée connaît une relative tendance à la hausse.

Malgré la baisse enregistrée par rapport à la période précédente, ce taux représente une performance appréciable puisqu'il se situe à égalité avec celui enregistré au niveau de l'économie globale.

Par ailleurs, la réalisation de l'accumulation du capital nécessaire à une croissance soutenue est conditionnée par la disponibilité de l'épargne.

Le taux de l'épargne moyen agricole mesuré par le rapport épargne sur valeur ajoutée, accuse une stagnation pendant la période 2000-04 après avoir connu un rebond appréciable pendant la période 95-99 par rapport à la période 90-94.

Toutefois sont niveau demeure de loin en deçà du niveau national de 23% observé pendant la période 2001-2004.

L'autofinancement enregistre un accroissement appréciable sur toute la période étudiée. Toutefois, cette évolution trouverait son origine dans un comportement contraint au niveau du secteur. En effet l'observation des sources de financement du secteur fait ressortir

LES SOURCES DE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

en % du total financement	1990	1995	1990-95	2004	95-2004
Epargne brute (fonds propres)	23,5%	18,3%	-5,3	28,4%	+10,2
Subvention d'équipement et achats t en capital	42,9%	40,8%	-2,1	34,5%	-6,4
Crédits extérieurs	16,0%	26,9%	+10,9	21,8%	-5,2
Crédits bancaires	17,5%	14,0%	-3,5	15,3%	+1,4

Source: compilation de l'auteur

Un net mouvement de compensation des apports externes par l'apport sous forme d'autofinancement.

La stagnation du taux de l'épargne à un niveau relativement faible pendant une longue période traduit en réalité une incapacité du secteur agricole à générer des revenus suffisamment importants pour dégager une épargne suffisante nécessaire au financement d'une accumulation croissante.

Les apports externes deviennent une nécessité pour maintenir un flux d'investissement acceptable.

Mais la prédominance des petites exploitations, dont le dynamisme apparent est certain, semblent être en dehors du circuit bancaire.

REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LA TAILLE

Taille	Nombre d'exploitations (milliers)	en % du total	Superficie totale exploitée (milliers d'ha)	en % du total	Superficie moyenne (ha)
< 10 ha	343 000	73%	1 152,4	21%	3,4
Sup. à 10 ha et inf à 50 ha	114 000	24%	2 277,4	42%	20,0
> 50 ha	13 900	3%	2 026,1	37%	145,8
Total	471 000	100%	5 455,9	100%	11,6

Source: Ministère de l'Agriculture, enquête sur les structures des exploitations agricoles, 1994-95.

UNE PREDOMINANCE DES EXPLOITATIONS DE PETITES TAILLES

- **73%** des exploitations ont une superficie inférieure à 10 ha et occupent **21%** de la superficie totale.
- la moyenne des exploitations inférieures à 10 ha est de **3,4 ha** et représente un peu plus du tiers de la moyenne nationale (**11,6 ha**).

CREDITS DE CAMPAGNE

	1996	2000	2003
Total exploitants	471 000	480 000	483 000
Nbre de bénéficiaires de financement	16 027	11 067	12 000
Fréquence des bénéficiaires de financement	3,4%	2,3%	2,5%
Montant moyen en Dinars	4592	5198	5842

Source: Ministère de l'Agriculture

Faible recours aux crédits de campagne, malgré un dynamisme certain

.....

Revenus du Ménage du Secteur Agricole / smig

Superficie	Jendouba	Kairouan
0-4 ha	8,3	7,2
5-6 ha	9,4	8,3
7-8.5 ha	11,9	7,7
9-10 ha	8,6	8,7
11-12ha	9,7	11,7
13-15ha	10,2	10,9
16-20	36,6	14,0
total	12,3	10,6

enquête 2005

Les petites exploitations génèrent des revenus, de 7 à 9 fois le Smig dans les deux régions

CONSTATS

- Prédominance des petites exploitations.
- Elles sont généralement dynamiques et génèrent des revenus suffisants mais peut être pas assez pour financer des investissements expansifs.
- Présence de contraintes de financement, et ce rationnement touche plus les petites exploitations.
- Une nécessité de développer d'autres structures alternatives de financement.

- Aucun système bancaire, qu'il soit public, coopératif ou privé n'a été capable d'assurer un développement équilibré d'un pays donné, ni même de la majorité d'entre elles.
- Le crédit informel (auprès de la famille, des amis) s'est limité à satisfaire des besoins exceptionnels en trésorerie des agriculteurs.
- Les banques commerciales, à la recherche de profits maximum, ont longtemps refusé de financer l'agriculture. Elles ont changé d'avis, mais elles ne s'intéressent qu'aux exploitations qui dégagent des revenus conséquents et offrent des garanties solides.
- Les banques coopératives s'adressent en principe aux agriculteurs plus modestes. Mais l'insuffisance des ressources, les exigences d'un strict équilibre de leur compte d'exploitation, les amènent à opérer une sélection parmi les emprunteurs. Elles privilégient les agriculteurs les plus dynamiques, ceux qui sont les plus à même de rentabiliser les crédits. Toute une frange d'agriculteurs que l'on peut qualifier de « moyen » se trouve exclue de fait et est mise en difficulté par absence d'accès aux prêts.
- Les banques solidaires, bien que s'intéressant explicitement aux catégories les plus défavorisées, ne sont souvent d'aucune aide face aux montants importants que nécessitent les investissements en agriculture.

- Plusieurs tentatives de créations de système de financement spécifiques ou quelques facteurs influençant le financement:
- Fonds de garantie ou financement « vert » au Pays Bas, création de banque et taux bonifiés en France.
- Quelques innovations pour l'Amérique du nord: Assurances, crédits mis en place par les marchands de matériels, aides au financement au Canada.
- Des systèmes de financement basés sur soit la politique nationale (Maroc, Tunisie, Turquie) soit sur le système bancaire dominant concerné par l'agriculture (Brésil, Argentine, Nouvelle Zélande).

Principales propositions et recommandations:

- Une amélioration importante du financement du secteur agricole et du monde rural peut être envisagée :
 - Si les politiques macro-économiques et financières ne handicapent pas l'agriculture.
 - Si une politique d'investissement public (aménagement de l'espace rural) et une politique d'incitation appropriées sont mises en œuvre pour dynamiser l'investissement privé.
- Le soutien aux petites exploitations non bancarisables est nécessaire pour favoriser leur accès au crédit et accroître leur participation dans la création des richesses dans le monde rural.
- Des modifications devraient être introduites au niveau des instruments de financement pour tenir compte des spécificités du secteur agricole, mobiliser l'épargne importante qui existe et son affectation au financement de ce secteur.
- Le secteur agricole et le monde rural devraient bénéficier d'un ensemble de services financiers autres que le crédit pour accompagner leur développement.
- Les institutions financières sont appelées à contribuer au financement de l'agriculture et du monde rural par :
 - L'accroissement du taux de bancarisation du monde rural pour favoriser la mobilisation de l'épargne et augmenter le niveau d'encadrement de proximité.
 - La baisse des taux d'intérêt pratiqués, jugés trop élevés par les opérateurs du secteur.
 - La réduction des coûts des transactions et l'allégement des procédures d'octroi de crédit.
- L'amélioration de la qualité des relations banque - client.

- **En conclusion**
- Un certain nombre de points sont incontournables :
- Les règles de gestion financières et comptables
- Le fonctionnement « normal » des banques conduit toujours à privilégier les exploitations les mieux nanties au dépens des moins favorisées.
- Les éléments de politique agricole vont créer un environnement qui permettra ou non de freiner cette tendance naturelle. Ce sont des éléments de politique foncière et des structures, la politique des prix et des marchés, la politique de vulgarisation des techniques et de la modernisation des exploitations, la politique d'emploi et d'aménagement du territoire.
- En réalité, le crédit ne constitue qu'un outil qui peut faciliter la réalisation des objectifs de politique agricole mais pas s'y substituer.. Ce faisant, on oublie que le crédit n'est qu'un outil. Utilisé efficacement, il peut faciliter l'application d'une politique nouvelle comme il a jusqu'ici favorisé l'introduction du capital en agriculture après l'avoir aidé à conquérir l'industrie et le commerce.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION